

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFRANE, LUCBÉREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, SERENA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Cédric LAPRUN à André BERNOS
Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFRANE
Maylis DEL PIANTA à Gérard ROSENTHAL
Rosine CARDON à Hervé LUCBÉREILH
Didier CASTERES à Maité POTIN
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Bernard UTHURRY à Jean-Etienne GAILLAT

Excusés : Pierre CASAUX-BIC

RAPPORT N° 160915-14-SET-

REÇU

Le 23 SEP. 2016

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

CREATION D'UNE AIRE DE LAVAGE MUTUALISEE

M. AURISSET rappelle que dans le cadre de la mutualisation des services et des équipements, la ville d'Oloron, le SICTOM du Haut Béarn et la CCPO ont décidé de créer une aire commune de lavage des véhicules qui serait située en limite de l'arrière cour du Pôle Technique Intercommunal, à l'aplomb du garage du Centre Technique Municipal.

Cette opération, dont la maîtrise d'ouvrage serait déléguée au SICTOM du Haut Béarn, est estimée à 70 000 € HT.

Elle serait financée par les trois entités selon une clé de répartition des dépenses, eu égard aux pratiques et aux besoins exprimés :

SICTOM : 40 %

VILLE D'OLORON : 40 %

CCPO : 20 %.

Le montant définitif de l'opération sera fixé à l'issue de la consultation en cours et sera précisé dans la proposition de convention qui sera soumise à l'approbation des 3 collectivités.

Les crédits seront inscrits au Budget Général 2016 par décision modificative.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ACCEPTÉ** la création d'une aire de lavage mutualisée
- **DECIDE** de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée au SICTOM du Haut Béarn
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et régler les dépenses afférentes
- **VOTE** les crédits nécessaires
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 15 septembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 23.09.16



Le Président

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Communauté de Communes du Piémont Oloronais' and 'OLORON STE MARIE'.

Daniel LACRAMPE



SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE